

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2020

AUDACIEUX DU PATRIMOINE : UNE OFFRE ORIGINALE ET ADAPTÉE POUR L'ÉTÉ



À la veille des vacances d'été, le réseau *Audacieux du Patrimoine*, placé sous l'égide de la Demeure Historique, présente une offre touristique et culturelle originale, unique et adaptée aux exigences sanitaires. Les membres du réseau souhaitent répondre pleinement aux aspirations des Français en leur offrant des expériences inoubliables tout en les incitant à se rendre dans les monuments et jardins historiques et, ainsi, soutenir leur patrimoine.

En janvier 2020, des entrepreneurs propriétaires de monuments et jardins historiques privés se sont fédérés au sein d'un **réseau professionnel national**. Développant tous des activités dans leurs sites patrimoniaux afin de les pérenniser, ces hommes et ces femmes en ont fait **leur profession**. Ils se sont réunis afin de faire (re)connaître leur métier, de réintégrer le patrimoine au centre des enjeux de société et d'apporter des réponses efficaces et innovantes aux problématiques des monuments historiques.

Pour répondre à ses ambitions, le réseau s'est doté d'une charte, le **"Pacte des Audacieux"** (ci-dessous), que chaque membre s'engage à respecter pour son site dans une démarche de progression. Cette charte se veut volontairement **en phase avec les aspirations des Français et les enjeux sociétaux actuels** : retour au local, aux terroirs et aux territoires, désir d'un tourisme durable, d'espace et de nature, quête de sens et d'expériences authentiques et humaines, préservation de l'environnement et de la biodiversité et réenracinement dans des valeurs intemporelles.

Après quasiment 3 mois de confinement, ces sites patrimoniaux habités, souvent protégés par un écrin de verdure, constituent des sources de revitalisation, d'évasion, de beauté, de découverte et de connexion à la nature dont nos concitoyens ont urgemment besoin. Avec le retour et l'enthousiasme des visiteurs depuis la fin du confinement, la preuve est faite que **les monuments historiques s'inscrivent parfaitement dans le « monde d'après »**.

Les membres du réseau *Audacieux du Patrimoine* se mobilisent pour **offrir aux Français des activités uniques, originales et adaptées à la situation actuelle** (liste ci-dessous). Ils se sont préparés pour les accueillir en toute sécurité et leur permettre de vivre, cet été, des **expériences inoubliables** au sein d'un patrimoine vivant. Ils souhaitent donner aux Français l'occasion de (re)découvrir leur patrimoine tout en le soutenant activement.

Si le réseau se réjouit des mesures gouvernementales de déconfinement et de réouverture au public, il maintient l'alerte sur **l'extrême fragilisation des modèles économiques du fait de la crise**. En ayant préparé et en maintenant des activités spécifiques pour cet été, les *Audacieux du Patrimoine* comptent

sur la mobilisation des Français pour visiter la France, et ainsi **assurer l'avenir du patrimoine et la relance des territoires**. C'est grâce aux visiteurs que l'activité peut reprendre aujourd'hui et qu'elle pourra perdurer demain. Cet été, les Français peuvent vraiment visiter la France !!

CONTACTS :

La Demeure Historique - Emma Farash - communication@demeure-historique.org

Audacieux du Patrimoine - Thibaud Lépissier - 06 33 73 80 85 - ate@demeure-historique.org

PACTE DES AUDACIEUX



LE PACTE DES AUDACIEUX

Nous, membres du réseau « Audacieux du Patrimoine », affirmons vouloir :

ARTICLE 1

Développer un projet entrepreneurial pour mettre en valeur et pérenniser nos monuments historiques.

ARTICLE 2

Maintenir et transmettre l'esprit des lieux : des sites familiaux, occupés et vivants.

ARTICLE 3

Concilier développement économique et intégrité des lieux.

ARTICLE 4

Faire de nos monuments une porte d'entrée sur les territoires et partager la valeur économique créée avec le tissu local.

ARTICLE 5

Favoriser le développement d'une communauté attachée aux monuments.

ARTICLE 6

Œuvrer pour un développement exemplaire, durable et global.

ARTICLE 7

Préserver et maintenir l'ensemble de la biodiversité sur nos sites.

ARTICLE 8

Agir dans une logique collaborative entre membres du réseau.

LISTE DES MONUMENTS ET DE LEURS ACTIVITÉS :

Les nocturnes :

- **Château de Canon** (Calvados) : « *Visites animées des jardins à la bougie* » (le 4 août de 18h à 21h). L'escape game « *À la recherche de la rose perdue* » (tous les jours en août de 14h à 18h).
- **Château de Vaux-le-Vicomte** (Seine-et-Marne) : « *Soirées aux Chandelles* » (chaque samedi soir du 4 juillet au 3 octobre).
- **Château de Meung-sur-Loire** (Loiret) : « *Soirées à la torche* » (les 16 juillet et 16 août à 20h).
- **Château et Jardins de la Bourbansais** (Ille-et-Vilaine) : « *Les Nocturnes de la Bourbansais* » (tous les vendredis et samedis de juillet et août, de 19h30 à 23h30).
- **Château du Taillis** (Seine-Maritime) : « *Visites aux lumières* » (les samedis 25 juillet et 7 août à 21h30).
- **Château du Rocher-Portail** (Ille-et-Vilaine) : « *Nocturnes* », visite du château à la bougie et feu d'artifice (tous les mercredis soir du 15 juillet au 19 août, à partir de 21h).
- **Site historique des Forges de Paimpont** (Ille-et-Vilaine) : visite commentée de nuit « *La montée au Gueulard* » (mercredi 22 juillet et mardi 4 août, à 22h).

Une exposition :

- **Château et Jardins de Villandry** (Indre-et-Loire) : exposition photographique « *Intemporel. De ciels et des Châteaux* » (du 6 juin au 6 septembre, de 9h30 à 18h).

Les spectacles vivants :

- **Château de Linières** (Mayenne) : opéra « *Cavalleria rusticana* » (les 23, 24 et 25 juillet dès 18h).
- **Château de Bienassis** (Côtes-d'Armor) : soirées contées avec et autour des loups (chaque mardi à 18h du 21 juillet au 25 août).
- **Château de Cheverny** (Loir-et-Cher) : concert de Gautier Capuçon en plein air (mercredi 12 août à 20h).
- **Château de Laborde Saint-Martin** (Loir-et-Cher) : spectacle de théâtre « *Le Chevalier Mystère* » (les 17, 18 et 19 août à 17h et 20h30).

Les escape game, les jeux d'énigme et de rôle (sur réservation) :

- **Château de Commarque** (Dordogne) : escape game « *Brume secrète* » (tous les après-midi et soirées durant l'été).
- **Château du Lude** (Sarthe) : « *Escape Game Jules Verne* » (tous les jours du 8 juillet au 31 août et les week-ends de septembre à 11h, 13h, 15h et 17h).
- **Château de Caumont** (Gers) : jeu de rôle et d'énigmes « *Le Château des Légendes* (en soirée).

- **Château et remparts de Septème** (Isère) : jeu d'évasion grandeur nature (tout l'été, du jeudi au dimanche de 19h à 23h).
- **Château de Saint-Martin** (Lot-et-Garonne) : « *HACHE IV* », le lancer de haches sur cibles et le « *Castle Game* ».
- **Château de Saint-Saturnin** (Puy-de-Dôme) : escape-game « *Le trésor du château* » (du 12 juillet au 30 août à 15h).

Les visites inédites :

- **Domaine de Bort** (Haute-Vienne) : visite inédite et intime du château, présentée par les propriétaires (tous les mardis à partir du 14 juillet et jusqu'à fin août).
- **Domaine Royal de Château-Gaillard** (Indre-et-Loire) : « *La Route des Agrumes* » (tout l'été, de 11h à 19h).
- **Château de Craon** (Mayenne) : visite libre du parc et visite guidée du château (tous les jours, sauf le samedi, de 13h à 19h).
- **Château de Josselin** (Morbihan) : ouverture du « *Jardin aux Lions* » dans les douves (tous les jours du 4 juillet au 31 août, de 13h30 à 18h).
- **Château de Gizeux** (Indre-et-Loire) : ateliers pédagogiques pour les enfants (du lundi au vendredi à 16h30 pendant les vacances scolaires).

Les fêtes et évènements :

- **Château de la Roche-Courbon** (Charente-Maritime) : fête médiévale (dimanche 19 juillet, de 10h à 20h30).
- **Château de Saint-Brisson-sur-Loire** (Loiret) : « *Les apéros au château* » (tous les samedis soirs en juillet et août de 19h30 à minuit).
- **Château d'Auteuil** (Oise) : « *Garden Party en Blanc* » (tous les mardis en juillet et août).
- **Château de la Ferté Saint-Aubin** (Loiret) : « *Garden Party by Cocorico Électro* » (tous les vendredis et samedis soir de 19h à minuit). »

ILLUSTRATIONS



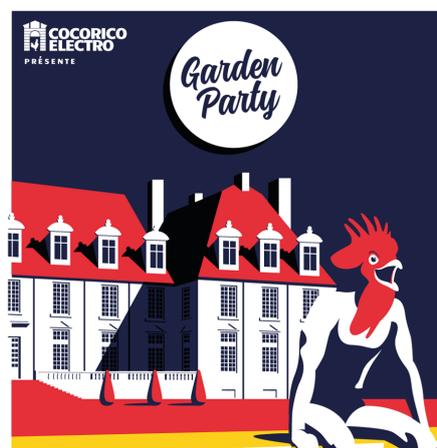
©Château de Septème



©Château de Canon



©Château de Vaux-le-Vicomte



©Cocorico Electro
Château de la Ferté Saint-Aubin



©Château de Cheverny



©Château de Josselin